

# **Compte rendu de la séance du 12 octobre 2020**

La séance ouverte à 16h00 close à 17h00

## **Ordre du jour:**

- Attribution des lots du marché de travaux de la salle des fêtes
- Pneus tracteur
- Délibérations de la communauté de communes
- Questions diverses

Président : BRICOUT Damien

Secrétaire : CAMUS Xavier

Présents : Monsieur Damien BRICOUT, Madame Amandine DESCAMPS, Monsieur Xavier CAMUS, Madame Christine TILLOY, Monsieur Jean-Marie MARSY, Monsieur HERVE ANDRIEUX, Monsieur Thierry WILLERVAL, Madame Arianne BODELOT, Madame Lionelle MARIAGE, Monsieur Arnaud HEMERY

Excusés : Monsieur Dominique CARON

## **Délibérations du conseil:**

### **Attribution marché public travaux de rénovation de la salle des fetes ( DE 2020 040)**

La séance ouverte, Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres et après avis de la commission d'appel d'offre, expose au conseil municipal les offres reçues et le bilan de la commission d'appel d'offre du marché 2020-01 pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Pour les 9 lots du marché, les offres déclarées inacceptables du fait de leur montant trop élevé concernent les lots :

- 2 (COUVERTURE / ETANCHEITE),
- 7 (PEINTURE)
- 9 (CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE).

Une nouvelle consultation devra être relancée pour ces 3 lots.

Les offres à négocier dans leur ensemble concernent les lots :

- 1 (GROS OEUVRE)
- 3 (PLATRERIE / ISOLATION / FAUX-PLAFONDS)
- 4 (MENUISERIES EXTERIEURES)
- 5 (CHARPENTE BOIS / OSSATURE BOIS / MENUISERIES BOIS BARDAGE)
- 6 (CARRELAGE / FAÏENCES)

Pour le lot 8 électricité, le lot est attribué au plus offrant soit la SARL LANIEZ, comme l'indique le rapport d'analyse, pour un montant HT de 31 645.50 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, unanime, valide et autorise le Maire à faire les documents nécessaires à la passation du marché comme suit :

- l'attribution du lot 8 (Electricité) à la SARL LANIEZ,
- Négociation des offres pour les lots 1, 3, 4, 5 et 6
- Nouvelle consultation pour les lots 2, 7 et 9.

Toutes les pièces du marché sont jointes en annexe de cette délibération.

### Réparations des chemins ( DE 2020 041)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réparer les chemins communaux qui sont abîmés et dans lesquels les nids de poule commencent à se former.

Il présente un devis de l'entreprise Balestra qui s'élève à 19 923,45 € HT pour les réparations du chemin des treize, de la rue de la chapelle, du chemin du poulailler, du chemin des aimons, du chemin d'Humbercourt, du chemin du bois et de la rue des sabotiers.

Il précise que pour ces travaux une subvention de 40% peut être demandée au titre du FARDA.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à 9 voix pour et 1 abstention, la réparation des chemins suscités pour un montant HT de 19 923, 45 €, et valide la demande de subvention au titre du FARDA à hauteur de 40%

### Subvention comité des fêtes ( DE 2020 042)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux conditions particulières de pandémie, le comité des fêtes n'a pu organiser cette année les festivités habituelles.

Ce pendant, pour la fin d'année il serait bien de ne pas pénaliser les aînés et les enfants des cadeaux qui leurs sont offerts habituellement par la commune. Les rassemblements pour un goûter spectacle ne pourront être maintenus mais une carte cadeau individuelle pourra être remise à chacun, avec un dépôt en boîte aux lettres, pour limiter les contacts.

Pour financer les cartes cadeau de fin d'année, Madame HUPPE, présidente du comité des fêtes de Warluzel a fait une demande de subvention. Cette dernière étant budgétiser à 5000 euros sur le BP2020 de la commune.

Elle présente au Conseil Municipal la répartition :

- une carte cadeau individuelle de 30 euros pour les 50 aînés de la commune
- une carte cadeau individuelle de 25 euros pour le noel des 2 enfants arrivés après le 14 juillet
- une carte cadeau individuelle de 25 euros pour le 14 juillet des enfants qui n'avaient pas 12 ans au 14/07/2020
- une carte cadeau individuelle de 50 euros pour le noel et le 14 juillet des enfants ayant entre 0 et 12 ans

Pour la remise des cartes cadeau des enfants, la demande se fera uniquement sur inscription. Le montant maximal nécessaire pour le financement de ces cartes est donc de 2625 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le versement de 2625 € au comité des fetes pour le financement des cartes cadeau de fin d'année .

### Moussage pneus tracteur tondeuse (DE 2020 043)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu la proposition tarifaire pour le moussage des pneus du tracteur tondeuse, proposé par Mr Hemery lors d'une ancienne réunion.

Ce trateur tondeuse crève régulièrement ce qui engendre fréquemment des frais pour son entretien et le rend hors d'usage le temps des réparations. Le moussage a pour but de remplacer l'air contenu dans le pneu par une mousse spécifique qui empêche toutes crevaisons.

Le devis présenté par euromaster s'élève à 270.60 € HT.

Après délibération, le conseil municipal unanime valide la proposition de moussage des pneus au tarif de 270,60 € HT. Les travaux seront à entreprendre quand la période des tontes sera terminée.

## **Autres Décisions du conseil**

### **Affaissements et puits :**

Mr Bricout précise au Conseil Municipal que des affaissements ont été observés sur la commune dernièrement. La déclaration de catastrophe naturelle a été faite en préfecture, qui est venue constatée par elle-même.

Elle nous conseille de faire venir l'association ARRRAS pour localiser les souterrains sur la commune.

La secrétaire de mairie est chargée de contacter l'association pour organiser la visite.

### **Assainissement :**

Mr le Maire précise au conseil municipal que le SPANC de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois organise des contrôles complets sur les communes qui en font la demande. Il demande au Conseil son avis sur ces éventuels contrôles sur notre commune.

Le conseil municipal valide l'inscription de notre commune dans la liste des contrôles à effectuer afin d'encourager la population à se mettre aux normes en matière d'assainissement pour réduire les pollutions.

### **Arrêt de bus rue principale:**

La commune a appelé la société de transport Bajus afin que le bus qui stationne plus de 20 minutes rue principale, en bloquant l'accès à Mr et Mme Dupent, ne fasse plus son temps d'attente à cet endroit.

Les solutions proposées :

- Warluzel n'étant pas la commune de départ du ramassage, il est proposé au bus d'attendre ailleurs

- si l'attente de la dame de bus doit se faire impérativement sur Warluzel, il est proposé d'attendre sur la place et non sur l'arrêt puisque ce n'est pas un arrêt réglementaire. Le stationnement sur la départementale est d'une part dangereux du fait de la circulation et gênant du fait de l'entrée de Mr et Mme Dupent.

La société Bajus s'est engagée à trouver une solution pour stopper les désagréments engendrés par ce stationnement.

### **Boîtes à livres :**

Il a été signalé que la boîte à livres n'était pas étanche. Certains livres ont été retrouvés mouillés.

Nous allons chercher une solution pour remédier à cela.

### **Electricité église :**

Il a été constaté lors des messes que les plombs sautés dans l'église. Après recherche, il s'agirait d'un problème de puissance suite au passage au compteur linky. Il est convenu de faire le nécessaire pour augmenter légèrement la puissance auprès du fournisseur.

Monsieur le Maire propose également que l'électricien qui intervient régulièrement sur la commune vienne faire un contrôle complet de l'électricité de l'église et de prévoir éventuellement une sécurisation de certains éléments utilisés durant les messes.

Enedis :

Nous avons fait remonté à Enedis qu'il restait un morceau de câble non protégé dans la rue d'humbercourt. Pour sécuriser la zone, Enedis s'est engagé à remplacer ce câble dans les mois à venir. La période actuelle ne leur permettant pas de nous donner un délai exact.

Notaire :

La secrétaire était chargée de contacter un notaire pour lancer la vente du terrain sis rue Pascaline. Le rdv est fixé au 22/10 pour une première estimation avec le cabinet de Beaumetz-les-loges.

Banc :

Arianne Bodelot remonte la demande d'une habitante à savoir s'il est possible d'installer un banc aux abords de la mairie afin de pouvoir se reposer lors du trajet pour aller jusqu'au cimetière.

L'idée est intéressante. La secrétaire est chargée de faire des devis pour définir plus précisément ce projet.

Signatures :

**BRICOUT D.**

**CAMUS X.**

**TILLOY C.**

**MARSY J-M.**

**DESCAMPS A.**

~~**CARON D.**~~

**ANDRIEUX H.**

**WILLERVAL T.**

**ABSENT**

**MARIAGE L.**

**BODELOT A.**

**HEMERY A.**